

# Formation continue des enseignants

## Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés - année scolaire 2017-2018

NOR : MENE1722013C

circulaire n° 2017-140 du 10-8-2017

MEN - DGESCO A1-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et

directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Références : décret n° 2017-169 du 10 février 2017 ; arrêté du 10 février 2017 ; circulaire n° 2017-026 du 14 février

2017

En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée (Cappei), des modules de formation d'initiative nationale sont organisés au niveau académique, interacadémique ou national. Le nouveau dispositif de formation s'articule autour de deux types de modules de formation d'initiative nationale.

1 - Les modules de formation d'initiative nationale organisés pour compléter le parcours de formation pour les enseignants titulaires du Cappei.

Ces modules de formation sont organisés pour les enseignants qui ont suivi la formation et ont obtenu le Cappei. Ces enseignants ont, de droit, accès aux modules de formation d'initiative nationale pour une durée totale de 100 heures pendant les cinq années qui suivent l'obtention de leur certification. Ils peuvent faire valoir leur candidature au maximum à deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé. Dans le cadre du calendrier arrêté par le recteur d'académie, l'accès à ce ou ces modules s'effectue l'année où le candidat en fait la demande.

2 - Les modules de formation d'initiative nationale organisés dans le cadre de la formation continue.

Ces modules de formation sont organisés à l'intention :

- des enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Ces enseignants peuvent solliciter leur participation à un ou plusieurs modules d'approfondissement ou de professionnalisation dans l'emploi, ou à un ou plusieurs modules de formation d'initiative nationale. La participation à ces modules fait l'objet d'une attestation professionnelle précisant les formations suivies ;

- des enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie. Par ailleurs, des modules de formation d'initiative nationale sont spécifiquement ouverts aux conseillers principaux d'éducation.

La liste de l'ensemble des modules de formation retenus pour l'année 2017-2018 figure en annexe.

Il vous appartient de procéder au recueil des candidatures à ces formations. Les candidatures seront regroupées au niveau académique par le responsable académique de la formation continue des enseignants pour inscription dans l'application Gaia avant le 1er octobre 2017, délai de rigueur.

Après validation des inscriptions par la direction générale de l'enseignement scolaire, il appartiendra aux services académiques et départementaux d'établir, chacun en ce qui le concerne, les ordres de mission nécessaires.

Les frais de transport et d'hébergement seront imputés, le cas échéant, sur les crédits du programme 141 pour les personnels du second degré ou sur les crédits du programme 140 pour les personnels du premier degré.

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
et par délégation,  
L'adjoint au directeur général de l'enseignement scolaire,  
Xavier Turion

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) 92

## Annexe

Liste des modules de formation dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

### Thème : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives.

Identifiant : 17NDGS6001

**Titre** : Scolarisation des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales en lycée professionnel

bénéficiant du dispositif Ulis : du parcours de formation à l'insertion professionnelle.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : - semaine du 27 novembre 2017 au 1er décembre 2017

- semaine du 28 mai au 1er juin 2018.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 25 personnes.

**Public concerné** : coordonateurs d'Ulis, enseignants titulaires du 2CA-SH ou du CAPA-SH - enseignants du 2d degré, conseillers principaux d'éducation, chef de travaux, enseignants scolarisant en LP des élèves présentant ces troubles - conseillers d'orientation-psychologues.

#### Objectifs de formation :

- cerner les problématiques particulières des jeunes présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales et leur répercussions sur l'élaboration de leurs parcours de formation au LP ;
- approfondir la réflexion sur la construction de parcours de formation au lycée en vue de l'insertion professionnelle de ces jeunes et les éléments en jeu dans une transition psychosociale ;
- réfléchir au processus d'évaluation et de certification (utilisation d'un référentiel professionnel de CAP pour personnaliser les parcours) ;
- identifier l'apport des dispositifs déployés dans leur accompagnement au lycée et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l'Ulis ;
- connaître et travailler avec les différents acteurs concernés par la formation et l'insertion de ces jeunes ;
- explorer les diverses perspectives d'accès vers l'emploi.

#### Contenus proposés :

- la politique actuelle de scolarisation et de formation professionnelle des adolescents présentant des troubles cognitifs ;
- le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences ;
- la construction d'outils pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l'insertion professionnelle ;
- les dispositifs de formation et d'insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles ;
- la sortie du lycée professionnel et la poursuite de formation (apprentissage), passerelles vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA, et intervenants extérieurs.

### Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du développement.

Identifiant : 17NDGS6002

**Titre** : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA), en classe ordinaire dans le premier et le second degrés.

**Opérateur principal** : Espe de l'académie de Lyon.

**Durée** : 24 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 19 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018.

**Lieu** : Espe de l'académie de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1, 5 rue Anselme, 69004 Lyon.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré scolarisant ou non des élèves porteurs de ces troubles.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 93

**Objectifs de formation :**

- apporter une ou des définitions et informer sur l'état actuel des recherches et des connaissances sur l'autisme et les troubles envahissants du développement ;
- présenter les textes en vigueur et leurs incidences dans les prises en charge ;
- informer sur des modalités de repérage, dépistage et diagnostic pour que le rôle de chaque professionnel soit bien identifié : enseignants, AVS, parents dans le cadre d'un partenariat ;
- articuler l'action de l'enseignant avec tous les partenaires qui participent au projet personnalisé de scolarisation ;
- analyser les difficultés liées à ces pathologies et identifier leurs conséquences sur les apprentissages scolaires ;
- connaître les fonctions cognitives et identifier les particularités de la cognition de l'autisme ainsi que les besoins spécifiques de ces élèves ;
- proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées.

**Contenus proposés :**

- le cadre institutionnel : les modalités de scolarisation des élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement. Les UE TSA : une politique académique matière de scolarisation des élèves porteurs de troubles envahissants dont l'autisme ;
- introduction : qu'est-ce que l'autisme ?
- état de la recherche sur l'autisme : une recherche action auprès d'élèves ;
- adaptation de l'environnement scolaire, stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation de l'UE maternelle avec place et missions de l'enseignant ;
- le travail partenarial : analyse des difficultés des élèves et proposition des aides dans le respect de la complémentarité de chacun, la démarche de projet au service de l'apprentissage en Ulis lycée professionnel ;
- le développement des performances d'un élève TSA : quelle place pour les familles ?
- compensations et aides dans les situations pédagogiques ;
- stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des méthodes comportementales : TEACCH et ABA ;
- actions des AVS : le travail coopératif AVS/enseignant lors de l'accompagnement d'un élève avec des troubles du spectre autistique. Une première partie concerne le cadre général d'intervention des personnels d'accompagnements afin de questionner le concept d'autonomie souvent visé et la place de l'AVS, un second temps sera plus largement consacré à mettre en évidence des points de vigilance dans l'accompagnement des élèves avec des troubles du spectre autistique en lien avec les tâches de l'AVS définies dans le Gevasco.

**Intervenants** : enseignants, professionnels, parents.

Identifiant : 17NDGS6003

**Titre** : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) en classe ordinaire, dans le 1<sup>er</sup> degré.

**Opérateur principal** : MASESH (académie de Paris).

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Date** : du lundi 27 novembre 2017 au vendredi 1er décembre 2017

**Lieu** : Rectorat de l'académie de Paris 12 boulevard d'Indochine 75019 Paris

**Nombre de participants prévus** : 25 personnes

**Public concerné** : enseignants du 1er degré spécialisés ou non.

**Objectifs de formation :**

Apports didactiques et pédagogiques sur la scolarisation d'élèves présentant des TSA/TED dans le 1er degré

**Contenus proposés :**

- présentation du « spectre autistique » et des particularités des enfants avec autisme ;
- présentation d'outils numériques adaptés ;
- outils de communication alternative/augmentée : PECS et Makaton ;
- gestion des comportements défis : (méthodes TEACCH et ABA) ;
- témoignages d'enseignants spécialisés en unités d'enseignement ;

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 94

- présentation d'outils pédagogiques ;
- présentation du Craif ;
- présentation d'outils permettant d'appréhender le fonctionnement sensoriel spécifique des personnes TSA/TED.

**Intervenants** : enseignants spécialisés, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 17NDGS6004

**Titre** : Enseigner à des élèves présentant des troubles du spectre autistique (TSA), en classe ordinaire dans le 1<sup>er</sup> degré.

**Opérateur principal** : Dipe Formation DSDEN 76 (académie de Rouen).

**Durée** : 27 heures (1 semaine).

**Dates** : du mardi 3 avril 2018 au vendredi 6 avril 2018

**Lieu** : DSDEN 76 - 5 place des faïenciers 76100 Rouen.

**Nombre de participants prévus** : 20 personnes.

**Public concerné** : enseignants du 1er degré scolarisant des élèves présentant ces troubles.

**Objectifs de formation** :

- connaissance des élèves présentant des troubles du spectre autistique ;
- exemples de modalités de scolarisation (scolarisation en inclusion individuelle, inclusion des élèves d'une unité d'enseignement) ;
- interventions de professionnels (enseignants spécialisés, psychologues, éducateurs spécialisés, personnels de soins).

**Contenus proposés** :

- découvrir les dernières avancées dans le domaine des troubles du spectre autistique ;
- analyse de situations concrètes filmées ;
- outils numériques au service des élèves ;
- réfléchir et concevoir dans sa classe ;
- échange sur les pratiques.

**Intervenants** : enseignants spécialisés, intervenants extérieurs

**Identifiant** : 17NDGS6005

**Titre** : Autisme et troubles envahissants du développement : de la compréhension du fonctionnement autistique à la mise en oeuvre de stratégies éducatives et pédagogiques.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine par groupe).

**Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles** :

- du lundi 4 décembre 2017 au vendredi 8 décembre 2017

- du lundi 5 mars 2018 au vendredi 9 mars 2018

**Dates pour les autres académies** :

- du lundi 5 février 2018 au vendredi 9 février 2018

- du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants titulaires du CAPA-SH ou du 2CA-SH - enseignants du premier ou du second degré scolarisant des élèves présentant ces troubles.

**Objectifs de formation** :

L'approche proposée dans ce module vise à optimiser l'action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant ces troubles afin de :

- situer la question de l'autisme dans une perspective historique ;
- connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d'appui qui favorisent la scolarisation ;
- poser les principes d'une démarche éducative et pédagogique spécifique ;
- initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication ;
- mettre en oeuvre le projet personnalisé de scolarisation.

**Contenus proposés** :

- présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d'autisme dont l'autisme de « haut niveau » ou le syndrome d'Asperger ;
- mise en oeuvre du projet personnalisé de scolarisation : les collaborations nécessaires ;
- exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines ;

- présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement (méthodes TEACCH, Makaton, ABA, système PECS et les aides visuelles à la communication) ;  
- projet de vie et parcours de formation de ces élèves.  
**Intervenants** : formateurs INSHEA, enseignants spécialisés, intervenants extérieurs (universitaires et chercheurs).

## **Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement**

**Identifiant** : 17NDGS6006

**Titre** : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés et troubles du comportement.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 100 heures (2 x 1 semaine).

**Dates pour les académies de Créteil, Paris, Versailles** :

- du lundi 20 novembre 2017 au vendredi 24 novembre 2017

- du lundi 5 mars 2018 au vendredi 9 mars 2018

**Dates pour autres académies** :

- du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017

- du lundi 26 mars 2018 au vendredi 30 mars 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes pour la session Province et 60 personnes pour la session Ile-de-France.

**Public concerné** : enseignants titulaires du CAPA-SH ou du 2CA-SH et personnels des Rased - enseignants du premier ou du second degré scolarisant des élèves présentant ce type de troubles, conseillers principaux d'éducation, enseignants référents et directeurs d'établissement, personnels enseignant et soignant des CMPP, Camsp, IME, Itep et Sessad, enseignants référents, CPE et directeurs d'établissement.

**Objectifs de formation** :

- informer sur les différentes conceptions et les débats actuels sur les troubles du comportement, analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles, et leurs manifestations ;
- repérer les signes cliniques, connaître les critères d'évaluation de ces troubles, analyser les difficultés qui en résultent dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en oeuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

**Contenus proposés** :

- conceptions et définitions des troubles du comportement, débats actuels ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- modalités et conditions de scolarisation de ces enfants et adolescents : école, secteur médico-social... ;
- conceptions et démarches d'enseignement auprès de ces élèves ;
- élucidation de la posture de l'enseignant face aux troubles du comportement des élèves ;
- le travail avec les parents ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour la prise en charge et le suivi de ces élèves.

**Intervenants** : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 17NDGS6007

**Titre** : Les troubles du comportement comme symptôme : scolariser des élèves perturbateurs dans une école

inclusive

**Opérateur principal** : Rectorat de l'académie de Grenoble

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 19 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018

**Lieu** : Rectorat de l'académie de Grenoble

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017 © Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv.fr

**Public concerné :** enseignants titulaires du CAPA-SH ou du 2CA-SH, ou en préparation Cappei, enseignants du second degré scolarisant des élèves présentant ce type de troubles, PLC, PLP, coordonnateurs Ulis, enseignants UE, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement.

**Objectifs de formation :**

- informer sur les différentes conceptions et les débats actuels sur les troubles du comportement, analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles et leurs manifestations ;
- repérer les signes cliniques, connaître les critères d'évaluation de ces troubles, analyser les difficultés qui en résultent dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations ;
- analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des pratiques d'enseignement ;
- élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en oeuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- conceptions et définitions des troubles du comportement, débats actuels ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- modalités et complémentarités pour optimiser la scolarisation de ces élèves : enseignement/soins ;
- conceptions et démarches d'enseignement auprès de ces élèves ;
- élucidation de la posture de l'enseignant face aux troubles du comportement de l'élève ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat pour la prise en charge et le suivi de ces élèves.

**Intervenants :** enseignants de l'Espe et formateurs du rectorat.

## Thème : Scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles des apprentissages.

Identifiant : 17NDGS6008

**Titre :** Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 4 juin 2018 au vendredi 8 juin 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés (Ulis, UE) ; enseignants non spécialisés du premier degré et du second degrés, conseillers pédagogiques.

**Objectifs de formation :**

- comprendre le fonctionnement du cerveau et ce que nous dit la recherche sur les implications dans la pratique : notion de plasticité cérébrale, les neuromythes (3 h) ;
- mettre en place des situations d'apprentissage adaptées au développement cognitif (3 h) ;
- comprendre le rôle de l'attention et des fonctions exécutives dans les apprentissages (6 h) ;
- comprendre la notion de surcharge cognitive et comment l'éviter en analysant la tâche (2 h) ;
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage : la métacognition (4 h) ;
- connaître l'enseignement explicite : une pédagogie pour tous les élèves (3 h) ;
- connaître quelques outils numériques pour aider l'enseignant ;
- comprendre les enjeux de l'école inclusive ;
- comprendre les enjeux de l'école inclusive pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) qui incluent les élèves en grande difficulté.

**Contenus proposés :**

- apports de connaissances sur les sciences cognitives, l'enseignement explicite ;
- ateliers pratiques d'aménagement de la pédagogie ;
- présentation de quelques logiciels.

**Intervenants :** formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

Identifiant : 17NDGS6009

**Titre :** Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 19 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017 © Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv.fr

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants spécialisés (Ulis, UE), personnels Rased, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

**Objectifs de formation** :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir quelques connaissances sur l'outil informatique.

**Contenus proposés** :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- démarches et outils pédagogiques ;
- adaptation de documents pédagogiques ; présentation de logiciels.

**Intervenants** : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 17NDGS6010

**Titre** : Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 12 janvier 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants spécialisés (Ulis, UE), personnels Rased, enseignants de classes ordinaires scolarisant des élèves présentant ces troubles ; IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

**Objectifs de formation** :

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- avoir une réflexion sur la mise en place de la liaison école école/collège/lycée et comprendre les enjeux des parcours scolaires ;
- inscrire son action dans un parcours d'élève et assurer une liaison au sein du cycle 3.

**Contenus proposés** :

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- démarches et outils pédagogiques ;
- adaptation de documents pédagogiques ; présentation de logiciels.

**Intervenants** : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 17NDGS6011

**Titre** : Scolarisation, dans le premier degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 60 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : - du lundi 20 novembre 2017 au vendredi 24 novembre 2017

- du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv.fr

**Public concerné** : enseignants spécialisés (Ulis, UE), personnels Rased, enseignants de classes ordinaires scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN, IEN-ASH, conseillers pédagogiques, enseignants référents.

**Objectifs de formation :**

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- comprendre les enjeux des parcours scolaires école-collège-lycée.

**Contenus proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- apports sur les enfants précoces ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation, le travail en équipe et en partenariat apprentissage du langage oral et écrit : développement, difficultés et dysfonctionnements ;
- apprendre et manipuler des logiciels.

**Intervenants** : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 17NDGS6012

**Titre** : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 6 novembre 2017 au vendredi 10 novembre 2017

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants non spécialisés du second degré.

**Objectifs de formation :**

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques.

**Contenus proposés :**

- apprentissage du langage oral et écrit : développement, difficultés et dysfonctionnements ;
- troubles des apprentissages associés, dyspraxies, dyscalculies ;
- repérage, dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- démarches et outils pédagogiques ;
- présentation d'une expérience en collège et au lycée professionnel.

**Intervenants** : formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant** : 17NDGS6013

**Titre** : Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 22 janvier 2018 au vendredi 26 janvier 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants spécialisés, enseignants scolarisant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants ressources, enseignants référents.

**Objectifs de formation :**

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 99



- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- acquérir des connaissances sur l'outil informatique.

**Contenus proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- apports de connaissances sur les dyspraxies ;
- les outils de repérages et d'adaptation ;
- les différents protocoles d'accompagnement et de prise en charge (PPRE, PAP, PPS...) ;
- études de cas et adaptations de documents pédagogiques ;
- présentation d'outils numériques d'aide pour l'enseignant ; d'aide pour les élèves avec TSLA.

**Intervenants :** formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 17NDGS6014

**Titre :** Scolarisation, dans le second degré, des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des troubles des apprentissages.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 60 heures (2 x 1 semaine).

**Dates :** - du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017

- du lundi 11 juin 2018 au vendredi 15 juin 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés (Ulis, UE), psychologues scolaires, professeurs de classes ordinaires ayant des élèves présentant ces troubles, IA-IPR, enseignants référents.

**Objectifs de formation :**

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves ;
- acquisition de compétences et connaissances pour pouvoir échanger avec les partenaires et les personnes responsables de ces enfants ;
- différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- assurer la liaison « école/collège/lycée et comprendre les enjeux des parcours scolaires.

**Contenus proposés :**

- le cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- les apports de la recherche sur le développement du langage oral et écrit ;
- apports de connaissances sur les dyspraxies ;
- les outils de repérages et d'adaptation ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation ;
- présentation d'outils numériques d'aide pour l'enseignant ; d'aide pour les élèves avec TSLA.

**Intervenants :** formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 17NDGS6015

**Titre :** Identifier, comprendre et accompagner les troubles de l'attention et des fonctions exécutives de l'école.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 19 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés du premier et du second degrés (Ulis, UE), personnels Rased, enseignants scolarisant des élèves présentant ces troubles, IEN et IEN-ASH, enseignants référents, conseillers pédagogiques, psychologues scolaires.

**Objectifs de formation :**

- repérer les troubles de l'attention et/ou des fonctions exécutives chez les élèves ;
- comprendre les répercussions scolaires ;
- proposer une pédagogie et un environnement de classe adaptés ;
- informer les élèves pour une inclusion réussie.

**Contenus proposés :**

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- rappels théoriques sur le développement cognitif ;
- attention et fonction exécutives : développement, difficultés, retards, dysfonctionnements et troubles spécifiques ;
- outils de repérages, de préventions à l'école, de remédiations, apports pédagogiques ;
- apports de connaissances sur le TDAH et les troubles post-lésionnels ;
- présentation de quelques outils de remédiation cognitive.

**Intervenants :** Formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 16NDGS6016

**Titre :** Participer au diagnostic et à l'accompagnement des troubles DYS à l'école.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 18 juin 2018 au vendredi 22 juin 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants :** 30 personnes.

**Public concerné :** psychologues scolaires, conseillers d'orientation-psychologues du premier et du second degrés.

**Objectifs de formation :**

- participer au diagnostic des troubles « Dys » ;
- orienter vers des professionnels extérieurs ;
- aider à l'information des enseignants pour la mise en place d'une pédagogie adaptée.

**Contenus proposés :**

- cadre législatif et institutionnel, les textes de références ;
- notions théoriques sur les particularités neuropsychologiques de l'enfant et adolescent ;
- données scientifiques sur le développement cognitif et les apprentissages ;
- apports de connaissances sur la dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et TDAH ;
- les outils permettant de repérer un trouble dys versus une difficulté scolaire contextuelle ;
- présentation de tests d'intelligence et neuropsychologiques ;
- ateliers d'études de cas.

**Intervenants :** formateurs INSHEA, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 17NDGS6017

**Titre :** Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école

**Opérateur principal :** UCBL Lyon 1 - Espe de l'académie de Lyon.

**Durée :** 24 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 12 mars 2017 au vendredi 16 mars 2018.

**Lieu :** Espe de l'académie de Lyon - 5 rue Anselme, 69317, Lyon cedex 04.

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires pour leur permettre de développer leurs compétences.

**Objectifs de formation :**

- comprendre les troubles spécifiques des apprentissages (dysphasie, dyslexie, dyspraxie) afin de mieux scolariser les élèves qui présentent ces troubles.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- le fonctionnement cognitif : de la difficulté aux troubles, les fonctions instrumentales, exécutives, l'attention, la mémoire ;
- les clés de l'apprentissage : identifier et surmonter les obstacles à chaque étape du parcours scolaire ;
- les outils de suivi du parcours de l'élève : PPRE, PAP, PPS ;
- les outils numériques au service des élèves présentant des TSA ;
- TSA oral et aménagements pédagogiques possibles ;
- TSA écrit et aménagements pédagogiques possibles ;
- rôles et missions des partenaires dans le soin et l'accompagnement de l'élève.

**Intervenants :** formateurs internes, intervenants extérieurs.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 101

**Identifiant : 17NDGS6018**

**Titre :** Éducation inclusive et handicaps

**Opérateur principal :** Espe d'Aquitaine

**Durée :** 50 heures

**Dates :** - du lundi 8 janvier 2018 au jeudi 11 janvier 2018

- du lundi 26 mars 2018 au vendredi 30 mars 2018

**Lieu :** Espe d'Aquitaine, antenne de la Gironde - 49 rue de l'Ecole Normale 33021 Bordeaux

**Nombre de participants prévus :** 20 personnes

**Public concerné :** professeurs de lycée et collège et professeurs de lycée professionnel.

**Objectifs de formation :**

- proposer une formation à l'éducation inclusive à des enseignants du second degré non spécialisés qui accueillent ou s'apprêtent à accueillir dans leur classe des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation de ces élèves.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- définition des besoins de formation des stagiaires : positionnement initial ;

- définition du cadre institutionnel, conceptuel et historique de l'éducation inclusive au regard des objectifs de la scolarisation de tous les élèves ;

- la notion de handicap et de besoins éducatifs particuliers et leur définition en lien avec les troubles (concepts, méthodes, outils) ;

- les troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école/les troubles du comportement et leur expression en termes de besoins particuliers/de scolarisation ; pistes d'action : pratiques professionnelles dans la classe et hors de la classe (dispositifs, ressources, coéducation, partenariat...);

- analyses des pratiques : contextes, cas et situations difficiles rencontrées ;

- retour sur les positionnements professionnels et bilan de la formation.

**Intervenants :** enseignants de l'Espe.

**Identifiant : 17NDGS6019**

**Titre :** Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école

**Opérateur principal :** Espe de l'académie de Limoges

**Durée :** 50 heures

**Dates :** - du lundi 5 février 2018 au vendredi 9 février 2018;

- du mardi 3 avril 2018 au vendredi 6 avril 2018.

**Lieu :** Espe de l'académie de Limoges - 209 boulevard de Vantaux 87000 Limoges

**Nombre de participants prévus :** 10 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés et enseignants non spécialisés.

**Objectifs de formation :**

- approfondir les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ;

- connaître les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres partenaires concourant à la scolarisation.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- connaissance des différents troubles, conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire.

**Intervenants :** enseignants de l'Espe.

**Identifiant : 17NDGS6020**

**Titre :** Apprendre à apprendre.

**Opérateur principal :** Académie de Paris.

**Durée :** 24 heures (1 semaine).

**Dates :** du mardi 27 mars 2018 au vendredi 30 mars 2018

**Lieu :** Rectorat de l'académie de Paris, 12 boulevard d'Indochine 75019 Paris

**Nombre de participants prévus :** 30 personnes.

**Public concerné :** Enseignants spécialisés ou non.

**Objectifs de formation :**

- actualiser ses connaissances sur les troubles des fonctions exécutives et les troubles de l'attention ;

- prendre en compte les conséquences de ces troubles dans différents types de situations scolaires ;

- analyser et approfondir la posture d'aide et de personne ressource.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 102

**Contenus proposés :**

- apports théoriques et institutionnels ;
- études de cas et de situations professionnelles d'aide, d'enseignement et d'accompagnement ;
- partage et mutualisation d'éléments didactiques et pédagogiques, constitution de ressources mutualisées.

**Intervenants :** enseignants spécialisés, intervenants extérieurs.

**Identifiant :** 17NDGS6021

**Titre :** Participer au repérage et à l'accompagnement des troubles spécifiques du langage et des apprentissages à l'école.

**Opérateur principal :** MASESH (académie de Paris).

**Durée :** 27 heures (1 semaine).

**Dates :** du lundi 19 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018

**Lieu :** Rectorat de l'académie de Paris, 12 boulevard d'Indochine 75019 Paris

**Nombre de participants prévus :** 25 personnes.

**Public concerné :** Enseignants du 1er degré spécialisés ou non.

**Objectifs de formation :**

- acquisition de connaissances sur les troubles spécifiques du langage oral et écrit et les troubles des apprentissages associés pour savoir les repérer et répondre aux besoins des élèves dans leur scolarité ;
- acquisition de compétences pour démultiplier ces connaissances, échanger avec les professionnels qui suivent ces enfants, orthophonistes, médecin et professeur ressources ;
- échange entre stagiaires d'informations sur les modalités de scolarisation (PAP, PPS), les problématiques et les démarches pédagogiques : savoir différencier, adapter et partager ses pratiques pédagogiques ;
- pouvoir évaluer et pratiquer des remédiations ;
- connaître un dispositif de repérage et de prise en charge précoce des difficultés discrètes ou sévères des troubles des apprentissages.

**Contenus proposés :**

- apport de connaissances sur l'acquisition du langage oral et écrit : développement, les difficultés d'apprentissage et les dysfonctionnements possibles ;
- troubles des apprentissages associés ; mathématiques et troubles spécifiques du langage ;
- savoir repérer les troubles : dépistage et prévention : travail avec les partenaires ;
- réflexion sur les modalités de scolarisation, le travail en équipe et en partenariat ;
- les pratiques pédagogiques et d'accompagnement pour la scolarisation des élèves présentant des TSL au sein d'une classe ordinaire ;
- échange sur les pratiques et les outils/constitution de ressources mutualisées.

**Intervenants :** enseignants spécialisés, intervenants extérieurs.

**Thème : Handicap rare, développement des coopérations entre enseignants et professionnels du secteur médico-social**

**Identifiant :** 17NDGS6022

**Titre :** Handicap rare : enseigner à des enfants sourds avec troubles associés et les accompagner dans leur parcours scolaire.

**Opérateur principal :** INSHEA en partenariat avec le Centre national de ressources Handicap rare Robert Laplane.

**Durée :** 25 heures (1 semaine).

**Dates :** du mardi 4 juin 2018 au vendredi 8 juin 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants :** 20 personnes.

**Public concerné :** enseignants spécialisés.

**Objectifs de formation :**

- développer les compétences pour créer des situations d'apprentissage adaptées à des élèves sourds avec déficiences associées.

**Contenus proposés :**

- apports théoriques ;
- vignettes cliniques ;

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 103

- ateliers pratiques ;
- analyse de situations.

**Intervenants** : formateurs INSHEA et équipe pluridisciplinaire de formateurs du centre Robert Laplane, intervenants extérieurs.

## Thème : Scolarisation des élèves intellectuellement précoces

Identifiant : 17NDGS6023

**Titre** : Scolarisation des enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

**Opérateur principal** : INSHEA

**Durée** : 26 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 29 janvier 2018 au vendredi 2 février 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants spécialisés du premier degré et professionnels des Rased, enseignants spécialisés du second degré, psychologues scolaires, médecins de santé scolaire, enseignants spécialisés des centres médicaux psycho-pédagogiques, conseillers pédagogiques.

**Objectifs de formation** :

- actualiser ses connaissances scientifiques sur l'intelligence, son développement et son évaluation ;
- pouvoir repérer, comprendre et accompagner, sur le plan personnel, relationnel, adaptatif et scolaire, les enfants et adolescents à haut potentiel intellectuel.

**Contenus proposés** :

- supports : présentation Powerpoint, vidéos, temps d'échanges et de réflexion, études de cas, travail sur dossiers ;
- modèles, définitions, classifications et actualités des troubles du comportement ;
- approches croisées et pluridisciplinaires de ces particularités développementales dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions ;
- accompagnement, prise en charge, méthodes éducatives et pédagogiques adaptées au haut potentiel, mise en place du parcours individualisé ;
- les enjeux du travail de collaboration et de partenariat (éducation, santé, famille, social) dans l'accompagnement de l'enfant ou l'adolescent intellectuellement précoce ;
- bibliographie et sitographie actualisées.

**Intervenants** : formateurs INSHEA et intervenants extérieurs.

## Thème : Formation des enseignants référents

Identifiant : 17NDGS6024

**Titre** : la professionnalisation du métier d'enseignant référent.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : - du lundi 13 novembre 2017 au vendredi 17 novembre 2017

- du lundi 22 mai 2018 au vendredi 25 mai 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : enseignants référents en poste et enseignants envisageant de devenir enseignant référent, secrétaire de CDOEA, enseignant exerçant dans des équipes de MDPH.

**Objectifs de formation** :

- connaître les paradigmes du handicap : accessibilité, compensation et classifications internationales ;
- connaître les missions des enseignants référents : droit et outils de mise en oeuvre ;
- s'approprier des connaissances relatives au travail avec les professionnels et les parents ;
- maîtriser les compétences nécessaires à la préparation et à la conduite des équipes de suivi de scolarisation ;
- analyser et préciser le positionnement institutionnel des enseignants référents ;
- gérer l'accompagnement des élèves à BEP (AESH, matériel adapté, etc.).

**Contenus pédagogiques proposés** :

- réglementations, lois et jurisprudence ;
- Gevasco, PPS, PAP et ESS : suivi personnalisé, équité territoriale et outils de la scolarisation ;

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 104

- les théories du handicap : modèle médical, modèle social, processus de production du handicap ; accessibilité et compensation ;
- le(s) rôle(s) de l'enseignant référent et son positionnement institutionnel ;
- le mode de fonctionnement des MDPH et partenariat interinstitutionnel ;
- le travail avec les familles et la place des associations ;
- le travail avec les personnels de l'éducation nationale ;
- le travail avec les partenaires du secteur médico-social.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA et extérieurs

## Thème : Formation des formateurs AVS

Identifiant : 17NDGS6025

**Titre** : Optimiser les formations des AESH en mutualisant les pratiques des formateurs.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 22 janvier 2018 au vendredi 26 janvier 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : formateurs de personnels AESH (conseillers pédagogiques, enseignants référents, IEN, GRETA).

### Objectifs de formation :

- Former au métier d'AESH : Quels enjeux, quelles priorités, quelles formes, quelles contraintes ?
- échanger et mutualiser les pratiques à partir des modules du Kit « Devenir AVS » ;
- analyser l'action des personnels AESH au sein de partenariats divers : associations de parents ou de professionnels, représentants des enseignants, représentants des AVS, directeurs d'établissement et de service, IEN ASH ;
- appréhender les fonctions et le positionnement professionnel de l'AESH ;
- analyser les enjeux de formation.

### Contenus pédagogiques proposés :

- cadre législatif et institutionnel, textes de référence, histoire des AVS ;
- présentation de la formation au diplôme d'AVS ;
- exemples de mises en pratique du kit « Devenir AVS » ;
- échanges de pratique à partir de situations concrètes ;
- réflexion sur les pratiques selon les différents lieux de scolarisation et les différents publics.

**Intervenants** : formateurs INSHEA et extérieurs.

## Thème : Conduite de projet inclusif en Segpa

Identifiant : 17NDGS6026

**Titre** : Construire une Segpa inclusive : les leviers institutionnels, matériels et pédagogiques

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 4 décembre 2017 au vendredi 8 décembre 2017

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 25 personnes.

**Public concerné** : principaux et principaux adjoints, directeurs adjoints chargés de Segpa, enseignants spécialisés, PLP, PLC, conseillers pédagogiques.

### Objectifs de formation :

Faciliter, pour tous les acteurs du second degré, la construction et la mise en place d'une Segpa inclusive au collège.

### Contenus pédagogiques proposés :

Le module propose des éléments permettant de faciliter le travail des chefs d'établissement (en matière d'emploi du temps, de DHG, de budget et de pilotage), des enseignants (au travers d'une journée consacrée au numérique, des éléments pédagogiques facilitateurs, et des témoignages des acteurs de l'inclusion).

**Intervenants** : formateurs INSHEA et extérieurs

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 105

## Thème : Les apports de la recherche sur les apprentissages

Identifiant : 17NDGS6027

**Titre** : Les apports de la recherche sur les apprentissages et l'école inclusive.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 28 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 28 mai 2018 au vendredi 1er juin 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 60 personnes.

**Public concerné** : enseignants du premier et du second degrés, enseignants spécialisés, enseignants référents

### Objectifs de formation :

Faire découvrir aux participants un panorama de recherches menées sur les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette formation visera à montrer comment les recherches universitaires peuvent irriguer les pratiques pédagogiques et nourrir la réflexion des équipes dans un contexte marqué par la mise en application de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, et dans le contexte de l'école inclusive.

### Contenus pédagogiques proposés :

La formation se déroulera sous la forme d'ateliers thématiques, de conférences et tables-rondes.

- les troubles sévères des apprentissages : apport des neurosciences ;
- nouvelles technologies et troubles du spectre autistique : les tablettes numériques, robots, logiciels et les applications liées à l'autisme, leur usage, critères de choix et de classification ;
- Gevasco, PAP : quels outils pour quel accompagnement ;
- les parcours vers l'emploi des jeunes à besoins éducatifs particuliers ;
- inclusion scolaire et norme : perspectives internationales et nationales sur l'école inclusive, approches juridiques et sociologiques ;
- différenciation pédagogique notion d'aide, apports des recherches en psychologie de l'éducation ;
- éthique et déontologie dans le cadre des apprentissages.

**Intervenants** : formateurs INSHEA et extérieurs.

Identifiant : 17NDGS6028

**Titre** : Les sciences cognitives au service de l'enseignement : se saisir des apports de la recherche pour améliorer l'accessibilité aux savoirs des élèves à besoins éducatifs particuliers.

**Opérateur principal** : Espe de l'académie de Grenoble

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : - du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017

- du lundi 23 mars 2018 au vendredi 30 mars 2018

**Lieu** : Espe de l'académie de Grenoble, 30 avenue Marcelin Berthelot, 38100 Grenoble

**Nombre de participants prévus** : 25 personnes.

**Public concerné** : enseignants du premier et du second degrés enseignants spécialisés ou non, conseillers pédagogiques, formateurs.

### Objectifs de formation :

- approfondir ou développer des connaissances issues de la recherche et relatives aux processus ainsi qu'aux troubles des apprentissages (mémoire, attention, langage, etc.) ;
- s'appropriier les apports de la recherche afin de les transférer dans la pratique de classes et/ou de les diffuser en tant que personne ressource ;
- comprendre ce qu'est une méthode scientifique et les différentes démarches de recherche.

### Contenus pédagogiques proposés :

Cette formation proposera des contenus issus de la recherche sur les mécanismes cognitifs directement impliqués dans les apprentissages et dont les perturbations sont à la source des difficultés rencontrées par certains élèves. Elle couvrira donc tant le fonctionnement normal que les troubles que l'on rencontre chez l'enfant et qui interfèrent avec les apprentissages.

**Intervenants** : enseignants de l'Espe et formateurs du rectorat.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 106

## **Thème : Outils numériques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**

Identifiant : 17NDGS6029

**Titre** : Les outils numériques au service des élèves déficients visuels.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 50 heures (2 x 1 semaine).

**Dates** : - du lundi 11 décembre 2017 au vendredi 15 décembre 2017

- du lundi 28 mai 2018 au vendredi 1er juin 2018.

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 15 personnes.

**Public concerné** : enseignants spécialisés et non spécialisés scolarisant des élèves déficients visuels. **La maîtrise du braille intégral est préconisée.**

### **Objectifs de formation :**

- permettre aux enseignants d'acquérir des processus de production de documents pédagogiques adaptés pour les élèves déficients visuels ;
- permettre aux enseignants d'acquérir la maîtrise des outils de compensation utilisés par les élèves ;
- contribuer à la réflexion sur la place de l'enseignant face aux ressources numériques dans le dispositif de compensation de la déficience visuelle.

### **Objectifs spécifiques**

- présenter une procédure d'adaptation de documents pédagogiques fondée sur la structuration de documents (réalisation d'adaptations en gros caractère pour les élèves malvoyants et/ou en braille pour les élèves non-voyants) ;
- rendre autonomes les enseignants dans la production de braille papier et numérique (braille intégral, abrégé, abrégé progressif et braille mathématique) ;
- présenter les fonctionnalités des bloc-notes en usage dans le contexte scolaire ;
- présenter le dispositif Eye School dispositif de vision de près vision de loin, et le résultat de l'étude faite par l'INSHEA sur ce dispositif ;
- présenter les différentes modalités d'accessibilité des tablettes IOS et Android ;
- réflexion sur la place du numérique comme outil d'aide aux apprentissages des élèves déficients visuels et outils facteurs d'inclusion.

### **Contenus pédagogiques proposés :**

- présentation d'outils numériques utilisables pour l'adaptation de documents pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des outils numériques (logiciels et matériels) favorisant l'accès à l'information ;
- présentation de procédure d'adaptation de documents pédagogiques pour des élèves déficients visuels ;
- présentation des options d'accessibilité proposées par les systèmes iOS et Android destinés aux tablettes ;
- réflexion sur le choix d'une adaptation de document au regard des options d'accessibilité disponibles et des modalités de lecture.

### **Travaux pratiques :**

- élaboration d'un document structuré à l'aide des outils de traitement de texte (style, feuille de style, éditeur d'équation) permettant une navigation simplifiée et une automatisation des adaptations en gros caractères et en braille ;
- création de modèle de documents permettant de faciliter l'adaptation de documents en gros caractères pour des élèves malvoyants ;
- utilisation du logiciel Natbraille permettant de transcrire et « détranscrire » du braille littéraire en intégral et abrégé et du braille mathématique ;
- conception de documents à l'aide de logiciels spécifiques de documents aux formats Daisy, epub ;
- lecture des documents pédagogiques dans différents formats en vue d'une expertise d'accessibilité.

**Intervenants** : formateurs INSHEA et extérieurs.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > [www.education.gouv](http://www.education.gouv) 107



## Thème : Pré-Cappei

Identifiant : 17NDGS6030

**Titre** : Pré-Cappei Troubles des fonctions visuelles : braille et outils numériques

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 100 heures (4 x 1 semaine).

**Dates** :

- du lundi 9 octobre 2017 au vendredi 13 octobre 2017
- du lundi 6 novembre 2017 au vendredi 10 novembre 2017
- du lundi 22 janvier 2018 au vendredi 26 janvier 2018
- du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 15 personnes.

**Public concerné** : enseignants du premier et du second degrés qui prépareront les modules d'approfondissement Troubles des fonctions visuelles du Cappei en 2018-2019. A titre transitoire, stagiaires préparant les modules TFV du Cappei en 2017-2018.

**Objectifs de formation** :

Conformément aux textes officiels régissant le Cappei (B.O. du 16 février 2017), « les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents, préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle ». À titre transitoire, les stagiaires Cappei 2017-2018 pourront suivre ce MFIN s'ils n'ont pu acquérir une maîtrise préalable. Une attestation précisant les compétences acquises sera délivrée à l'issue du MIN. Pour que les professeurs adaptent leur enseignement et puissent se consacrer aux modules d'approfondissement Cappei TFV1 et 2 à une réflexion pédagogique et didactique approfondie :

- apprentissage et maîtrise progressive du braille intégral et abrégé et des notations mathématiques ;
- découverte et maîtrise progressive des technologies (matériels, logiciels) leur permettant d'adapter les documents écrits dans l'écriture qu'utilisent leurs élèves correspondant à leurs besoins : ordinateurs avec plage braille, logiciels d'agrandissement ou de synthèse vocale, bloc-notes braille, tablettes, etc. ;
- compréhension de la problématique d'adaptation des documents imagés.

**Contenus pédagogiques proposés** :

- apprentissage du braille en lecture et en écriture ;
- manipulation d'outils technologiques et de logiciels spécifiques et utilisation spécifique des outils de droit commun ;
- la pédagogie sera différenciée en fonction des niveaux préalables des stagiaires, tant en braille qu'en informatique ; un travail régulier sera demandé durant les intersessions.

**Intervenants** : Formateurs INSHEA et extérieurs.

## Thème : Scolarisation et migration

Identifiant : 17NDGS6031

**Titre** : Scolarisation des enfants et jeunes allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 25 juin 2018 au vendredi 29 juin 2017

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 100 personnes.

**Public concerné** : enseignants en fonction auprès d'élèves en situation d'allophonie, de migration ou d'itinérance du premier et du second degrés (en UPE2A et en classe ordinaire), conseillers d'orientation-psychologues, psychologues scolaires, cadres de l'éducation nationale intervenant auprès de ces publics (inspecteurs, chefs d'établissement, personnels de direction), personnels de vie scolaire (conseillers principaux d'éducation).

**Objectifs de formation** :

La conduite de plusieurs recherches relatives à l'éducation des enfants et jeunes primo-migrants et de familles itinérantes et de voyageurs sur l'ensemble du territoire national nous a permis de repérer les

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

besoins de formation des professionnels de l'éducation et de l'accompagnement sur le terrain. S'il existe quelques offres de formation explicitant les dispositifs institutionnels, en psychologie et/ou en sciences du langage, celles-ci ne parviennent pas à couvrir l'ensemble des besoins de formation en la matière. Construite à partir de nos travaux d'enquête ainsi que de notre réseau d'enseignants-chercheurs et de professionnels, cette formation est innovante car elle conjugue plusieurs approches disciplinaires alliant le droit et les sciences sociales (science politique, géographie, sociologie et anthropologie), les sciences du langage (notamment didactique des langues). Cette formation vise à permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement dans le champ de l'éducation, des migrations et des minorités d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions. Elle est conçue pour permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur l'éducation, les migrations et les minorités, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, ainsi que du savoir-faire et du point de vue de professionnels.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- contexte migratoire et d'accueil (apports juridiques, historiques, en sciences politiques et en démographie) ;
- cadres conceptuels (apports sociologiques, anthropologiques et linguistiques) ;
- pratiques éducatives et pédagogiques auprès des Eana et des Efiv (enjeux professionnels et réflexions quant aux pratiques).

**Intervenants :** formateurs INSHEA et extérieurs.

**Identifiant :** [17NDGS6032](#)

**Titre :** Quelles modalités de scolarisation pour élèves allophones nouvellement arrivés ou issus de familles itinérantes ?

**Opérateur principal :** Dipe Formation DSDEN 76 (académie de Rouen)

**Durée :** 30 heures.

**Dates :** du lundi 15 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

**Lieu :** DSDEN 75, 5 place des Faïenciers 76037 Rouen

**Nombre de participants prévus :** 25 personnes.

**Public concerné :** enseignants d'UPE2A, enseignants exerçant auprès d'Efiv, professeurs des écoles.

**Objectifs de formation :**

- du cadre institutionnel ;
- du cadre légal (statuts des enfants) ;
- de recherches universitaires récentes sur la question des Eana (plurilinguisme, FLS, etc.) et des Efiv (entrée dans l'écrit, statut d'élève, etc.) ;
- de pistes pédagogiques pour la mise en oeuvre dans la classe et au sein de l'école (différenciations, adaptations, projets, etc.) ;
- d'un outil élaboré par le département pour scolariser ces élèves à besoins éducatifs particuliers (Efiv et Eana) ;
- de supports pédagogiques (papiers, numériques, etc.), avec une focale sur l'utilisation du numérique pour permettre à ces élèves de passer du statut d'élève extraordinaire au statut d'élève ordinaire.

**Contenus pédagogiques proposés :**

- apprendre une langue en situation ;
- apprendre le français au travers d'album de littérature de jeunesse ;
- l'entrée dans l'écrit pour les Efiv ;
- les codes de l'école et nos représentations des Efiv ;
- la représentation des langues chez les élèves ;
- le numérique pour une différenciation efficiente ;
- les statuts des Eana ;
- les allophones et l'entrée dans la lecture ;
- le cadre institutionnel, les outils clés en main du 76 ;
- l'observation dans une UPE2A.

**Intervenants :** formateurs du rectorat et extérieurs.

## Thème : Inclusion scolaire

Identifiant : 17NDGS6033

**Titre** : Le conseiller principal d'éducation, personne ressource pour le collège et le lycée inclusifs.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 5 février 2018 au vendredi 9 février 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : Conseillers principaux d'éducation exerçant en collèges et lycées.

### Objectifs de formation :

Le CPE exerce une mission centrale et transversale dans la vie des établissements. Il organise la vie des élèves, leur accueil, l'animation de tous les moments de la journée en dehors des heures d'enseignement. Il est le garant de la régulation du climat scolaire et, à ce titre, contribue, avec l'ensemble de l'équipe vie scolaire, aux apprentissages de la citoyenneté et du vivre ensemble. Il est en relation avec les familles et les partenaires de l'établissement. La diversité des élèves et en particulier l'attention portée à la place des élèves en situation de handicap constituent une préoccupation permanente de son équipe. En lien avec l'équipe de direction et les professeurs principaux, le CPE contribue aux réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation et à l'élaboration et au suivi du Projet personnalisé de scolarisation (PPS).

L'objectif du stage est de permettre aux CPE de :

- appréhender les concepts de l'éducation inclusive et leur dimension internationale, engager une démarche réflexive sur les évolutions envisageables du projet d'établissement ;
- consolider la connaissance du cadre juridique de l'éducation inclusive, les outils et procédures spécifiques ;
- avoir une compréhension concrète de la diversité des dispositifs de l'éducation inclusive, notamment Ulis et Unités d'enseignement externalisées (UEE), des procédures et des instances spécifiques, notamment MDPH, CDAPH ;
- connaître la diversité des acteurs du champ sanitaire, social et médico-social et approfondir les méthodologies de coopération ;
- appréhender les enjeux de la coordination des acteurs de la scolarisation (enseignants, AESH, psychologues et médecins de l'éducation, parents).

### Contenus pédagogiques proposés :

- cours magistraux et tables rondes ;
- travaux dirigés (études de cas concrets, visites d'établissements et rencontres d'équipes) ;
- échanges d'analyse de pratique entre les stagiaires ;
- présentation de ressources documentaires et pédagogiques.

**Intervenants** : formateurs INSHEA

Identifiant : 17NDGS6034

**Titre** : Le conseiller principal d'éducation, personne-ressource pour le collège inclusif.

**Opérateur principal** : Espe de l'académie de Lyon.

**Durée** : 24 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018.

**Lieu** : Espe Académie de Lyon - 5 rue Anselme, 69317, Lyon cedex 04.

**Nombre de participants prévus** : 30 personnes.

**Public concerné** : conseillers principaux d'éducation de collège

### Objectifs de formation :

- connaître les publics des élèves à besoins éducatifs particuliers et les contextes de scolarisation ;
- construire des gestes professionnels du conseiller principal d'éducation comme personne ressource dans un collège inclusif.

### Contenus pédagogiques proposés :

- identifier les besoins (connaissance des troubles et de leurs conséquences dans l'établissement et dans la classe) ;
- l'historique de l'école inclusive, le cadre institutionnel actuel et les différents partenaires ;
- identifier des réponses possibles aux besoins à partir d'études de cas ;
- l'élaboration d'un projet à mettre en oeuvre dans l'établissement de chaque stagiaire en identifiant les différentes ressources à sa disposition.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 110

**Intervenants** : formateurs, médecins, CPE.

## **Thème : Initiation à la langue des signes française.**

**Identifiant** : 17NDGS6035

**Titre** : Langue des signes française niveau A1

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 180 heures (3 x 2 semaines)

**Dates** : - du lundi 20 novembre 2017 au vendredi 1er décembre 2017

- du lundi 22 janvier 2018 au vendredi 2 février 2018

- du lundi 19 mars 2018 au vendredi 30 mars 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré, AESH ou AVS (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les dispositifs requérant l'usage de la LSF)

**Nombre de participants** : 12 personnes

**Objectifs de formation** :

- s'initier à la LSF

**Contenus proposés** :

- pratique de la LSF au niveau A1 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français -LSF.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

**Identifiant** : 17NDGS6036

**Titre** : Langue des signes française niveau A2

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 180 heures (3 x 2 semaines)

**Dates** : - du lundi 13 novembre 2017 au vendredi 24 novembre 2017

- du lundi 12 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018

- du lundi 18 juin 2018 au vendredi 29 juin 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau A1, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les Pass/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par webcam (contact :

[jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr) )

**Nombre de participants** : 12 personnes

**Objectifs de formation** :

- atteindre les compétences en LSF du premier palier du niveau B1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues ;

- pouvoir à terme, soutenir la scolarisation d'élèves sourds pratiquant la LSF dans une classes d'un dispositif bilingue ou d'élèves affectés en Ulis TFA ;

- actualiser ses connaissances sur le cadre législatif et institutionnel relatif à l'enseignement de et en LSF dans le premier et le second degré et ainsi que sur les dispositifs et pratiques professionnelles existantes et les outils et ressources pédagogiques disponibles. Une attestation du niveau de LSF atteint à l'issue du stage sera délivrée aux participants.

**Contenus proposés** :

Accent particulier mis sur la compréhension et l'expression en situation scolaire (premier et second degrés) : lexique et expressions nécessaires au quotidien de la classe (dont consignes) ainsi que termes spécifiques propres aux disciplines enseignées.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > [www.education.gouv](http://www.education.gouv) 111

## Thème : Perfectionnement en langue des signes française

Identifiant : 17NDGS6037

**Titre** : Perfectionnement en langue des signes française, du niveau A1.1 ou A1.2 vers le niveau B1.1 ou B1.2

**Opérateur principal** : Lyon.

**Durée** : 72 heures (3 x 1 semaine)

**Dates** : - du lundi 16 octobre 2017 au vendredi 20 octobre 2017

- du lundi 4 décembre 2017 au vendredi 8 décembre 2017

- du lundi 29 janvier 2018 au vendredi 2 février 2018

**Lieu** : Espe de l'académie de Lyon - 5 rue Anselme 69317 Lyon cedex 04.

**Public concerné** : enseignants spécialisés ou en cours de spécialisation, enseignants du premier ou du second degré impliqués dans la scolarisation des élèves sourds.

**Nombre de participants** : 15 personnes

**Objectifs de formation** :

- s'initier à la LSF

**Contenus proposés** :

- pratique de la LSF au niveau A1 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français -LSF.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant : 17NDGS6038

**Titre** : Langue des signes française niveau B1

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Dates** : - du lundi 6 novembre 2017 au vendredi 17 novembre 2017

- du lundi 15 janvier 2018 au vendredi 26 janvier 2018

- du lundi 4 juin 2018 au vendredi 15 juin 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau A2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'usage de LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre rendez-vous auprès du pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par webcam (contact :

[jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr) )

**Nombre de participants** : 12 personnes

**Objectifs de formation** :

Améliorer sa maîtrise de la LSF

**Contenus proposés** :

- pratique de la LSF au niveau B1 ;

- linguistique de la LSF ;

- approche contrastive Français -LSF.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA, intervenants extérieurs

Identifiant : 17NDGS6039

**Titre** : Langue des signes française niveau B2

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 180 heures (3 x 2 semaines).

**Dates** : - du lundi 27 novembre 2017 au vendredi 8 décembre 2017

- du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

- du lundi 18 juin 2018 au vendredi 29 juin 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B1, attesté

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) 112

récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les PASS/PEJS ou dans des dispositifs requérant l'utilisation de la LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts [jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr)).

**Nombre de participants** : 12 personnes

**Objectifs de formation** :

Améliorer sa maîtrise de la LSF

**Contenus proposés** :

- pratique de la LSF niveau B2 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français -LSF.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA

**Identifiant** : 17NDGS6040

**Titre** : Langue des signes française niveau C1

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 180 heures (3 x 2 semaines)

**Dates** : - du lundi 29 janvier 2018 au vendredi 9 février 2018

- du lundi 26 mars 2018 au vendredi 6 avril 2018

- du lundi 22 mai 2018 au vendredi 1er juin 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : enseignants du premier ou du second degré, AESH ou AVS justifiant d'un niveau B2, attesté récemment par l'INSHEA ou par le DCL (seront retenus en priorité les enseignants exerçant dans les Pass/PEJS ou dans les dispositifs requérant l'utilisation de la LSF).

En cas de doute quant au niveau de LSF du candidat à la formation, merci de prendre contact avec le pôle LSF de l'INSHEA pour une évaluation à distance par Webcam (contacts [jose.dobrzalowski@inshea.fr](mailto:jose.dobrzalowski@inshea.fr) et [anne.vanbrugghe@inshea.fr](mailto:anne.vanbrugghe@inshea.fr))

**Nombre de participants pouvant être accueillis** : 12 personnes.

**Objectifs de formation** :

Améliorer sa maîtrise de la LSF

**Contenus proposés** :

- discours et thématiques spécifiques variés, locuteurs et situations de communication inédites ;
- pratique de la LSF niveau C1 ;
- linguistique de la LSF ;
- approche contrastive Français - LSF/analyse comparée de documents LS-Vidéo.

**Intervenants** : professeurs-formateurs de l'INSHEA

## **Thème : Enseigner la langue des signes française et en langue des signes française.**

**Identifiant** : 17NDGS6041

**Titre** : Enseigner la LSF - Pédagogie et enseignement de la LSF

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 30 heures (1 semaine)

**Dates** : du lundi 15 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné** : professeurs certifiés de LSF, professeurs des écoles enseignant la LSF, enseignants contractuels de LSF.

**Nombre de participants** : 40 personnes

**Objectifs de formation** :

Langue première :

- s'approprier les nouveaux programmes de la LSF ;
- Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

- s'engager dans la construction des enseignements pratiques interdisciplinaires.

Deuxième langue :

- s'approprier le nouveau CECRL Langue des signes ;

- améliorer sa pratique d'enseignement notamment en adoptant une perspective actionnelle.

**Contenus proposés :**

- connaissance des nouveaux programmes LSF L1 et du nouveau CECRL L2 ;

- connaissance de la réforme du collège, notamment les EPI ;

- évaluation des projets en EPI en lien avec la LSF L1 ;

- réflexion didactique sur les niveaux A1 et A2 du CECRL L2 ;

- mise en oeuvre des situations d'apprentissage basées sur la perspective actionnelle.

**Information :** une partie des cours se fera en situation d'interprétation, français oral et LSF.

**Intervenants :** professeurs-formateurs de l'INSHEA

**Identifiant :** 17NDGS6042

**Titre :** Enseigner en LSF - Pédagogie et enseignement bilingue LSF-Français

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 30 heures (1 semaine)

**Dates :** du lundi 14 mai 2018 au vendredi 18 mai 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 24 personnes (dédoulement du groupe pour les enseignements de LSF).

**Public concerné :** enseignants en LSF titulaires du certificat complémentaire en LSF, enseignants en LSF (langue première), enseignants de LSF (certifiés et contractuels), accompagnants des élèves signants, titulaires du DCL LSF de niveau 4 ou plus.

**Nombre de participants :** 40 personnes

**Objectifs de formation :**

- connaître les enjeux et processus de l'accès à l'écrit, particulièrement chez les élèves sourds ;

- s'approprier des démarches et outils pédagogiques et didactiques dans le cadre d'une pratique contrastive LSF/français écrit.

**Contenus proposés :**

- présentation de recherche concernant l'accès à l'écrit, particulièrement chez les élèves sourds ;

- exploration des outils didactiques et pédagogiques existants ;

- analyse de pratique et mise en situation.

**Information :** une partie des cours se fera en situation d'interprétation, Français oral et LSF

**Intervenants :** professeurs-formateurs de l'INSHEA

**Thème :** Apprentissage du LPC.

**Identifiant :** 15NDGS6043

**Titre :** La langue française parlée complétée (LPC) : apprentissage technique et pratiques pédagogiques.

**Opérateur principal :** INSHEA.

**Durée :** 60 heures (2 x 1 semaine).

**Dates :** - du mardi 22 mai 2018 au vendredi 25 mai 2018

- du lundi 11 juin 2018 au vendredi 15 juin 2018

**Lieu :** Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus :** 20 personnes.

**Public concerné :** enseignants du premier ou du second degré scolarisant des élèves sourds ou malentendants, AVS, AESH.

**Nombre de participants :** 20 personnes.

**Objectifs de formation :**

- s'initier à la LfPC et améliorer sa pratique du code ;

- en connaître les enjeux pour les élèves sourds ou malentendants.

**Contenus proposés :**

- langage et apprentissage : rôle et place de la LfPC dans la scolarité des élèves sourds ;

- utilisation de la LfPC en situation d'enseignement ;

- technique et pratique du codage en LfPC.

**Intervenants :** professeurs de l'INSHEA et de l'ALPC, intervenants extérieurs, enseignants spécialisés utilisant la LfPC en classe, orthophoniste.

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017 © Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 114

## Thème : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei.

Identifiant : 17NDGS6044

**Titre** : Enseigner en Segpa.

**Opérateur principal** : Espe de Limoges.

**Durée** : 50 heures.

**Dates** : - du lundi 27 novembre 2017 au vendredi 1er décembre 2017

- du lundi 26 mars 2018 au vendredi 30 mars 2018

**Lieu** : Espe de l'académie de Limoges 209 boulevard de Vantaux 87000 Limoges.

**Public concerné** : PLP exerçant en Segpa souhaitant préparer le Cappei.

**Nombre de participants** : 10 personnes

### Objectifs de formation :

Professionnalisation dans l'emploi d'enseignant en Segpa/Erea.

### Contenus proposés :

- enseigner aux élèves de Segpa/Erea ;
- connaître le cadre de son action et sa mise en oeuvre dans le contexte local ;
- faciliter l'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnelle de l'élève dans le cadre du parcours Avenir ;
- être personne ressource.

**Intervenants** : enseignants de l'Espe.

Identifiant : 17NDGS6045

**Titre** : Préparation de l'épreuve 1 du Cappei pour les PLP exerçant en Segpa.

**Opérateur principal** : INSHEA.

**Durée** : 25 heures (1 semaine).

**Dates** : du lundi 18 décembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017

**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.

**Nombre de participants prévus** : 20 personnes.

**Public concerné** : PLP enseignant en SGPA ou en Erea.

**Nombre de participants** : 30 personnes

### Objectifs de formation :

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel exerçant dans un dispositif d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa ou Erea) de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017. L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de jeunes élèves en grande difficulté scolaire de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

### Contenus proposés :

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ;
- rappel de quelques notions fondamentales de psychopédagogie ;
- entraînement à la préparation et à l'animation de séquences pédagogiques ;
- entraînement à l'entretien avec un jury.

Les stagiaires seront mis en situation dans les contraintes de l'examen pour préparer et animer une séquence et s'exercer à l'entretien avec le jury.

## Thème : Préparation de l'épreuve 3 du Cappei

Identifiant : 17NDGS6046

**Titre** : Devenir personne ressource pour l'école inclusive.

**Opérateur principal** : Espe de l'académie de Versailles

**Durée** : 25 h (1 semaine).

**Dates** : lundi 19, mardi 20, jeudi 22 et vendredi 23 mars 2018

**Lieu** : Lycée Léonard de Vinci - 4 avenue G. Pompidou - 92304 Levallois-Perret.

**Public concerné** : enseignants titulaires du 2CA-SH.

**Nombre de participants** : 100 personnes

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv 115



**Objectifs de formation :**

- prendre connaissance des attentes de l'épreuve ;

**Intervenants** : professeurs de l'INSHEA

- concevoir le support de la présentation.

**Contenus proposés :**

- les différentes modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;

- les actions de sensibilisation et d'information des partenaires.

**Intervenants** : enseignants de l'Espe, formateurs du rectorat**Identifiant** : [17NDGS6047](#)**Titre** : Préparation de l'épreuve 3 du Cappei pour les PLP exerçant en Segpa.**Opérateur principal** : INSHEA.**Durée** : 25 heures (1 semaine).**Dates** : du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 12 janvier 2018**Lieu** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), 58-60 avenue des Landes, 92150 - Suresnes.**Nombre de participants prévus** : 20 personnes.**Public concerné** : Professeurs des lycées et collèges titulaires du 2CA-SH, exerçant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et désireux de valider le Cappei.**Nombre de participants** : 30 personnes**Objectifs de formation :**

L'objectif de cette action de formation est de permettre à des professeurs de lycée professionnel exerçant dans un dispositif d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa ou Erea) de se préparer à la présentation de l'épreuve 1 du Cappei dans le cadre des dispositions du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 et de l'arrêté portant organisation de l'examen du Cappei du 10 février 2017.

L'accès à cette qualification est destiné à permettre à des enseignants expérimentés, exerçant auprès de jeunes élèves en grande difficulté scolaire de voir reconnue leur expérience pédagogique spécifique, leur connaissance des publics d'élèves à besoins éducatifs particuliers et leur mission de personne ressource pour le développement de l'éducation inclusive.

**Contenus proposés :**

- présentation générale des concepts clés et des enjeux de l'éducation inclusive et mise en perspective historique et internationale ;

- rappel de quelques notions fondamentales de psychopédagogie ;

- entraînement à la préparation et à l'animation de séquences pédagogiques ;

- entraînement à l'entretien avec un jury.

Les stagiaires seront mis en situation dans les contraintes de l'examen pour préparer et animer une séquence et s'exercer à l'entretien avec le jury.

**Intervenants** : professeurs de l'INSHEA

Bulletin officiel n°27 du 24 août 2017

© Ministère de l'éducation nationale > [www.education.gouv](http://www.education.gouv) 116